



Paiement réfection parking

Par **totik**, le **05/12/2008** à **09:14**

Bonjour, je suis copropriétaire dans une copropriété qui compte des appartements et des parkings; je suis copropriétaire d'un appartement mais pas d'un parking; la réfection des parkings a été votée lors de la dernière assemblée générale. Est-ce normal pour moi d'y participer financièrement alors même que je ne possède pas de parking ? Merci de vos réponses